

DEPARTEMENT  
GARD

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE AUBORD N° D2024\_46

Envoyé en préfecture le 15/10/2024

Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le

ID : 030-213000201-20241014-D2024\_46B-BF

S<sup>2</sup>LO

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au débat
19	19	16

Date de la convocation :  
09/10/2024

Date de l'affichage :  
09/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 14 octobre à 18 heures 30,  
le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Arnaud Beltrame  
sous la présidence de M. BRUNDU André, Maire.

**Présents :**

Mesdames et Messieurs André Brundu, Jean-Jacques Andrieu, Pierre Philippe Carpentier, Alain Courtois, Sylvie Devassine, Mireille Gassier, Fabian Herrero, Elodie Dolhadille Jansen, Josiane Julien, Lebois Didier, Jean-Pierre Matini, Karine Noguera, Isabelle Pinon, Tricou Sébastien, Françoise Turribio, Daniel Weyh.

**Procurations :**

Madame Isabelle Dos Reis donne procuration à Madame Isabelle Pinon  
Madame Kati Moulet donne procuration à Monsieur Jean-Jacques Andrieu  
Monsieur Christian Carteyrade donne procuration à Monsieur André Brundu

En début de séance et en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Madame Isabelle Pinon

**Délibération n°D2024\_46 : Décision modification n°2 pour intégration sur numéro d'inventaire opération Impasse Silhol**

*Exposé : Sébastien Tricou*

Décision modificative pour intégration du prix d'acquisition de l'immeuble Impasse Silhol dans le coût des travaux, en vue des enregistrements comptables de cession :

Recettes : 041 2115 pour 133 056.67 euros (Numéro d'inventaire IMMPLSILHOL)

Dépenses : 041 2313 pour 133 056.67 euros (Numéro d'inventaire 2313-2021-01)

**Le conseil municipal, entendu l'exposé,**

**Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

► D'autoriser les décisions modificatives telles que décrites ci-dessus.

Le secrétaire de séance

Le Maire,  
André BRUNDU